



Réunion CSE Central

Du 12/01/2023

La direction a convoqué les organisations syndicales pour un CSE Central avec la participation de M. Hervé Arnaud (DRH France) pour nous faire un point sur la situation concernant madame Eva ROTHER, directrice du site.

La « directrice » a dû nous quitter dans la journée du mardi 10 janvier pour des faits identifiés par le service des Ressources Humaines. Le CODIR, informé le même jour, a pris la gouvernance de l'entreprise sous le contrôle de M. Giorgio RICCI.

La CGT a demandé si madame ROTHER était en mise à pied conservatoire ?

Réponse DRH France : Une procédure est en cours, madame ROTHER aura un entretien.

S'il s'agissait de faits de corruption ou de détournement de fond ?

Réponse DRH France : une procédure est en cours, on ne peut rien vous dire.

S'il fallait attendre la fin de la procédure pour nommer une nouvelle personne a la tête de FPT BLY ?

Réponse DRH France : Il faut attendre la fin de la procédure pour prendre une décision.

Le DRH France s'est engagé à faire une analyse de l'impact de cet évènement.

Le service RH reviendra vers nous dans un délai d'un mois pour nous informer de la suite de cet épisode.

La CGT

Le 12 janvier 2023